**Formation d’animateurs**

**en**

**éducation émotionnelle**

**et sociale** (EES)

**Avec Michel CLAEYS**

***25-29 octobre 2021 (1er module) - Marsanne, Drôme***

***21-25 février 2022 (2e module) - Marsanne, Drôme***

*(bulletin d’inscription en fin de document)*

**Contexte pédagogique**

La formation s’inscrit dans une démarche visant à répondre aux défis de l’école et de l’éducation à notre époque, ainsi qu’aux exigences de l’Education Nationale en matière de **compétences psychosociales** (CPS), telles qu’énumérées dans le ‘Livret Personnel de Compétences’ et le ‘Code de l'éducation’ relatives aux compétences sociales et civiques (pilier 6) et à l’autonomie et l’initiative (pilier 7), ainsi que dans le domaine 3 du nouveau **Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture’** [[1]](file:///C:\Users\michelcb\Documents\Formations%20France\formation%20professionnelle\Formation%20professionnelle%20en%20%C3%A9ducation%20%C3%A9motionnelle%20-%207-16%20aout%202015.doc#_ftn1). La formation entend fournir aux éducateurs et enseignants de tous niveaux les moyens pratiques qui leur permettront de rencontrer efficacement ces exigences.

**Objectifs**

À la fin de cette formation, les stagiaires seront en capacité de :

* définir et comprendre l'intérêt et la spécificité de l'approche éducative proposée par l'éducation émotionnelle et sociale (éducation aux **compétences psychosociales**,CPS) ;
* comprendre et démontrer les attitudes et compétences pédagogiques liées à une approche **active, positive, coopérative, diversifiée** et **ludique** ;
* s'approprier la méthode et les outils pédagogiques de l’EES ;
* élaborer et mettre en œuvre un projet éducatif favorisant le développement des CPSen s'appuyant sur cette approche ;
* participer à l'activité d'un réseau de professionnels dans le cadre d'une démarche d'analyse de pratiques.

**Méthode**

En conformité avec ce qu’elle cherche à enseigner, la formation adopte une stratégie de participation active, coopérative, positive et ludique. Les stagiaires auront l’occasion d’expérimenter et d’animer eux-mêmes bon nombre d’outils proposés. Ils devront se préparer activement à la formation, de manière à y contribuer de manière significative.

Tout au long de la formation, l’accent sera placé sur les compétences d’animation, la gestion de la dynamique de groupe et les stratégies pédagogiques qui permettent d’accompagner efficacement les apprentissages requis. Chaque session comportera un aspect expérientiel (l’exploration d’outils concrets) et un aspect théorique permettant de valider les apprentissages et de les situer dans une logique pédagogique claire.

La formation offre aux stagiaires un répertoire d’outils (300 jeux et activités classés par thèmes, par âges et par niveau de difficulté), des livrets d’élèves (« Mon journal de bord CPS », 1 et 2), des directives complètes ainsi qu’un récapitulatif des notions de base indispensables.

**Contenu de la formation**

Formation en deux étapes :

**Module 1** : formation de base   (5 jours - 35 heures) : expérimentation et exploration personnelle ; pratique d’outils simples.

* Concepts de l'Education Émotionnelle et Sociale et des stratégies pédagogiques appropriées ;
* Présentation de supports, outils et exercices ;
* Échanges d’expérience dans le domaine de leur application concrète dans le cadre de l’éducation nationale ;
* Travaux et exercices permettant d'optimiser les postures pédagogiques ;
* Mise en œuvre d’un **journal de bord EES** permettant la réalisation d’un bilan écrit sur l’expérience professionnelle ou sur la mise en place du projet EES du stagiaire au cours des 6 mois suivant la fin de la formation de base ;
* Ébauche d’un projet personnel en EES (après le module 1);
* Introduction à l’utilisation des outils d’évaluation et d’analyse de pratique.

**Module 2** : formation pratique à l’animation en EES   (5 jours - 35 heures) : animation et évaluation des compétences acquises.

* Suite de présentation de thèmes, outils et activités pédagogiques ;
* Travaux et exercices pratiques permettant d'optimiser les postures pédagogiques ;
* Pratique de l’animation des divers outils, avec évaluation des menées par les stagiaires ;
* Échanges d’expérience ;
* Clarification du projet personnel en EES ;
* Débriefing personnel, évaluation du ‘journal de bord EES’ et bilan de l’utilisation des outils d’évaluation.

La formation délivre, en fin de parcours (modules 1 + 2), un CERTIFICAT D’ANIMATEUR EN EDUCATION EMOTIONNELLE ET SOCIALE.

**Conditions de participation**

Les conditions de participation à la formation sont les suivantes :

pour le module 1 :

1°  avoir une expérience de l’animation ;

2°  avoir lu attentivement le livre de Michel Claeys *‘EE de la maternelle au lycée’* ainsi que le document de base récapitulatif des éléments théoriques de l’éducation émotionnelle (tous deux fournis par le formateur);

Pour le module 2 :

1° avoir participé au module 1 ;

2° concevoir et se préparer à l’animation d’un programme d’activités (d’une durée approximative de 1 heure, en fonction du nombre de participants). Les animations doivent être tirées du ‘kit de base de l’EES’ (à choisir en accord avec le formateur) ou (si elles n’en font pas partie) être acceptées par le formateur sur base d’une ‘fiche d’animation’ détaillée ;

3°  proposer une esquisse de projet concret en éducation émotionnelle et sociale (qui sera examinée par le formateur) ;

4° présenter au formateur un bref bilan écrit sur le travail effectué entre les deux modules (journal de bord, fiches d’évaluation, analyse de pratique).

5°  effectuer (si possible) un travail d’observation permettant d’amener à la formation des cas exemplatifs précis de situations difficiles en relation avec les thèmes étudiés (problème d’intégration, problème émotionnel, problème de motivation, problème de discipline, conflit entre élèves...) ;

**Programme de la formation**

*(Note : le programme qui suit est indicatif des thèmes qui seront abordés. Il est susceptible d’être modifié. La priorité est donnée à la pratique d’outils concrets, d’activités susceptibles de favoriser le développement des compétences voulues. Une large part est également consacrée aux échanges d’expérience concernant la mise en application de ces outils dans le cadre de l’éducation nationale. Les participants seront sensés s’être familiarisés aux aspects théoriques des différents thèmes avant la formation.)*

Le programme s'articule de manière suivante :

**JOUR 1 (module 1) : INTRODUIRE L’ÉDUCATION ÉMOTIONNELLE et SOCIALE**

1.1   - les concepts utilisés ; nécessité et bénéfices ; conditions de mise en place.

1.2   - les stratégies pédagogiques (pédagogie active, positive, coopérative,

diversifiée, ludique, démonstrative).

1.3 - les compétences de l’animateur.

1.4   - les thèmes et les outils de l’éducation émotionnelle.

1.5 - gérer la dynamique du groupe : défis et solutions.

**RELIANCE, CONFIANCE ET AFFIRMATION DE SOI**

1.6 - installer la confiance dans un groupe.

1.7 - trouver sa place, prendre sa place dans un groupe.

1.8 - acceptation des différences ; stéréotypes et discriminations : les activités qui invitent à conscientiser et développer l’acceptation de la différence

1.9 - observation et jugement ; développer l’acceptation et le non-jugement.

1.10 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 2 (module 1) : ENSEIGNER LA COMMUNICATION ; CHOIX ET OBJECTIFS**

2.1 - jeux et activités pédagogiques.

2.2 - les règles de la communication ; conditions et obstacles à une bonne écoute ; les stratégies et apprentissages de l’écoute active.

2.3 - le cercle de parole / le cadre à poser / gérer les difficultés.

2.4 - la communication non-verbale ; le langage du corps (de l’enseignant, des élèves).

2.5 - responsabiliser : faire des choix, assumer ses choix. Stratégies de responsabilisation.

2.6 - éduquer à l’autonomie : se fixer des objectifs et atteindre ses objectifs ; activités ludiques et pédagogiques. Introduction au et pratique du « questionnement invitant ».

2.7 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 3 (module 1) : RECONNAÎTRE ET GÉRER L’ÉMOTION**

3.1 - les jeux et activités pédagogiques.

3.2 - identifier, nommer, exprimer, accepter ses propres émotions et celles des autres.

3.3 - différencier émotion – pensée – comportement et l’être lui-même.

3.4 - symboliser l’émotion.

3.5 - identifier ses besoins et exprimer des demandes de manière recevable.

3.6 – résolution des conflits et médiation entre pairs : le message clair.

3.7 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 4 (module 1) : L’ESTIME DE SOI, L’AFFIRMATION DE SOI**

4.1 - pédagogie positive : valoriser, soutenir, assurer, rassurer, motiver ; les clés de la motivation.

4.2 - activités pour développer l’estime de soi, la confiance en soi.

4.3 - activités pour s'affirmer de manière constructive.

4.4 - activités pour installer l’appréciation réciproque dans un groupe.

4.5 - acceptation de l’erreur.

4.6 - recadrer les schémas de pensée et systèmes de croyance négatifs ; apprendre à penser juste, à utiliser la pensée positive.

4.7 - les jeux qui développent la spontanéité, la prise de risque, l’observation, la créativité.

4.8 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 5 (module 1) : LA CLASSE COOPERATIVE**

5.1 - apprendre à coopérer : les jeux coopératifs et intelligence collective.

5.2 - la classe coopérative et ses règles ; le Conseil de coopération : principes et pratique.

5.3 - métiers de classe et ceintures de comportement ; le tutorat.

5.4 - s’impliquer dans un projet collectif : la coopération et le travail en équipe dans la classe.

5.5 - la posture de l’animateur EES : observations et bilan des compétences utiles.

5.6 - évaluation de la formation et préparation du suivi.

**JOUR 6 (module 2) : PRESENTATION DES OUTILS D’OBSERVATION ET D’EVALUATION et PRATIQUE D’ANIMATION**

6.1 – introductions et bilans des pratiques réalisées.

6.2 – Introduction aux menées individuelles. Présentation des outils d’observation et d’évaluation.

6.3 – activités de spontanéité créative.

6.4 – animations proposées par les stagiaires, avec évaluation des animations.

6.5 – forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 7 (module 2) : DISCIPLINE POSITIVE et PRATIQUE D’ANIMATION**

7.1 – planification d’une séance d’EES ;

7.2 - principes et application de la discipline positive ;

7.3 - pratique du questionnement invitant ;

7.4 - autorité éducative ; sanctions positives ;

7.5 - animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;

7.6 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 8 (module 2) :  COOPERATION ET STRATEGIES DE RESPONSABILISATION ; PRATIQUE D’ANIMATION**

8.1 – le conseil de coopération : principes et pratique ;

8.2 – faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus ;

8.3 – activités pour développer l’intelligence collective ;

8.4 – enseigner le tutorat ;

8.5 - animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;

8.6 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 9 (module 2) : JEU DE ROLE ; RESOLUTION DE CONFLITS**

9.1 - jeux de rôle et théâtre spontané comme outil pédagogique ;

9.2 - enseigner et pratiquer la médiation ;

9.3 - animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;

9.4 - forum : partage des acquis de la journée. Journal de bord.

**JOUR 10 (module 2) : EDUCATION A L’INTERIORITE ; RELAXATION, AUTOREGULATION EMOTIONNELLE ; PRATIQUE, SUIVI ET BILAN**

10.1 – relaxations et visualisations : principes, utilité, limite, pratique ; gérer le stress, apprendre à se détendre ; mener une séance de relaxation.

10.2 – éduquer à l’intériorité ; stratégies et outils pour développer l’autorégulation émotionnelle ;

10.3 - animations proposées par les stagiaires + évaluation des animations ;

10.4 - analyse du vécu de la formation ;

10.5 - suivi de la formation.

**Suivi de la formation**

Chaque niveau de la formation propose et assure des éléments de suivi qui incluent :

1° la tenue d’un journal de bord lié à l’expérience de l’EES dans la pratique au jour le jour (ceci dès le début de la formation et sur une durée d’au moins 6 mois)

2° un rapport écrit sur cette expérience de journal (minimum 2 pages, maximum 6 pages, remis au formateur pour évaluation) ;

3° utilisation et bilan d’utilisation des fiches d’évaluation et d’analyse de pratique ;

4° la participation à un binôme de soutien (ou trinôme), afin d’assurer une motivation suivie (en veillant à associer ceux qui sont géographiquement proches) ;

5° soutien dans l’élaboration et la mise en place d’un projet personnel d’animation EES.

**Le Formateur**

Après une brève carrière d’avocat dans les années 70, Michel Claeys a suivi diverses formations (Gestalt, hypnose Ericksonnienne, Psychosynthèse) avant de s'installer comme psychothérapeute en Belgique (dans les années 80-90). De 2000 à 2014 il a ensuite vécu, travaillé et enseigné à Pékin (Chine Populaire). Auteur de plusieurs livres, parmi lesquels

*- Pratique de l’éducation émotionnelle,* (Souffle d’Or, 2004-2008),

- *L’Education Émotionnelle, de la maternelle au lycée,*(éditions du Souffle d’Or, 2014),

***-*** *LE DEFI EMOTIONNEL, comment comprendre et mettre en œuvre le nouveau projet pédagogique* (Souffle d’Or, 2018), et plus récemment

- *Mon journal de bord CPS – cahier d’éducation aux compétences psychosociales (1+2), (BOD 2018)*

*- « Enseignants CPS », guide pratique en 10 livrets. (2019, PDF)*

*- Kit « spécial rentrée », instaurer un climat de classe positif (2019, PDF)*

Michel Claeys est président de **l’Association pour l’éducation émotionnelle**. Professeur honoraire à la Beijing Union University (faculté de psychologie appliquée), Michel Claeys forme les enseignants à l’éducation émotionnelle et sociale depuis 2006. Son approche se situe dans la ligne des outils et stratégies pédagogiques déjà largement utilisées dans le monde et qui ont fait leurs preuves. Il y rajoute cependant une dimension d’éducation émotionnelle plus approfondie, sur la base de son expérience comme psychothérapeute et formateur en psychologie humaniste. La gestion de la dynamique de groupe y trouve une place importante.

Michel Claeys est prestataire de formation au sein de la société **SOLSTICE**, SCOP-SA, SIREN 438 279 382, NAF 7490B, numéro d’organisme de formation enregistré en Préfecture de Région : 82 26 01148 26. Le siège social est situé : Ecosite, ronde des Alisiers – 26400 EURRE. Les devis, conventions et facturations sont donc établis par cette société.

**PRIX DE LA FORMATION** :

1) Frais pédagogiques

Module 1 (5 jours, 35 heures) : **700 euros (TTC)**

Module 2 (5 jours, 35 heures) : **700 euros (TTC)**

*NB :* ***réduction de 20%*** *pour les paiements (acompte ou entier) reçus plus de 30 jours*

*avant le début du stage. Ceci n’est valable que pour les participants ne bénéficiant pas d’une intervention financière de leur employeur ou OPCA.*

*Les stagiaires* ***en difficulté financière*** *sont invités à contacter directement le formateur afin de voir quel arrangement leur conviendrait. Il peut y avoir une possibilité de* ***participation « en conscience »*** *pour un nombre limité de participants. Le minimum absolu requis étant un chèque de 100 euros à l’inscription.*

*Le tarif annoncé comprend les frais pédagogiques (intervenant ainsi que les supports et ressources fournis) et le déplacement de l’intervenant. Ne sont pas inclus les frais d’hébergement ni d’alimentation.*

2) Frais d’hébergement et de salle

*Le stagiaire doit réserver lui-même son hébergement auprès du Centre d’Accueil, s’il le souhaite. Il peut également se débrouiller par d’autres moyens s’il souhaite rester autonome.*

*Il est à noter également qu’une* ***participation de 25 euros*** *(5 euros par jour) sera demandée à chaque participant pour couvrir les frais de salle et les collations fournies aux pauses.*

**Renseignements pratiques et inscriptions**

Contact : [michelclaeys09@gmail.com](mailto:michelclaeys09@gmail.com)

Devis, convention de formation, facturation : toute demande est à adresser à Michel Claeys.

Pour ceux qui cherchent à bénéficier de l’intervention d’un OPCA, sachez que Solstice est référencé dans le Datadock.

Inscription : voir bulletin d’inscription ci-dessous.

[[1]](file:///C:\Users\michelcb\Documents\Formations%20France\formation%20professionnelle\Formation%20professionnelle%20en%20%C3%A9ducation%20%C3%A9motionnelle%20-%207-16%20aout%202015.doc#_ftnref1) Voir le domaine 3 du nouveau ‘Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture’ (Bulletin Officiel n° 17 du 23 avril 2015) : la formation de la personne et du citoyen. Extraits :

*L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.*

*L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.*

*L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.*

**BULLETIN D’INSCRIPTION**

**à la Formation d’animateurs**

**en éducation émotionnelle et sociale**

*(à renvoyer par email à* [*michelclaeys09@gmail.com*](mailto:michelclaeys09@gmail.com) *)*

Je souhaite m’inscrire à la **Formation d’animateurs en éducation émotionnelle et sociale**,

** 1er module**, du 25 au 29 octobre 2021, à Marsanne (Drôme)

** 2e module**, du 21 au 25 février 2022, à Marsanne (Drôme)

NOM :    Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone fixe : Mobile :

Email :

NOM de l’organisme intervenant financièrement (le cas échéant) :

Adresse de facturation :

+ SIRET :

**Merci de préciser également**

Votre **activité principale** : ………………………………………………………………………………

……………….………………………………………………………………………………………………………

Votre **expérience** personnelle ou professionnelle dans le domaine de l’EE (éventuelles formations, projet, motivation...) :

……………….………………………………………………………………………………………………………

……………….………………………………………………………………………………………………………

**FRAIS D’INSCRIPTION**

** 1er module** : (5 jours, 35 heures) : **700 euros (TTC)** (-20% = 560)

** 2e module**  : (5 jours, 35 heures) : **700 euros (TTC)** (-20% = 560)

*NB :* ***réduction de 20%*** *pour les paiements reçus plus de 30 jours avant le début du stage. Ceci n’est valable que pour les participants ne bénéficiant pas d’une intervention financière de leur employeur ou OPCA.*

*Les stagiaires* ***en difficulté financière*** *sont invités à contacter directement le formateur afin de voir quel arrangement leur conviendrait. Il peut y avoir une possibilité de participation «****en conscience****» pour un nombre limité de participants. Le minimum absolu requis étant un chèque de 100 euros à l’inscription.*

*Ce tarif groupe est calculé sur une base de 8 à 10 stagiaires. La formation n’est confirmée qu’à partir de 8 inscrits.*

*Le tarif annoncé comprend les frais pédagogiques (intervenant et supports) et le déplacement de l’intervenant. Ne sont pas inclus les frais d’hébergement ni d’alimentation. Le stagiaire doit réserver lui-même son hébergement auprès du Centre d’Accueil.*

*Il est à noter également qu’une* ***participation de 25 euros*** *(5 euros par jour) sera demandée à chaque participant pour couvrir les frais de salle et les collations fournies aux pauses.*

***Notez aussi :***

*1) Les chèques ne sont encaissés qu’à la fin du stage, mais ils doivent être remis avant le début du stage.*

*2) l’inscription sera définitive à la réception du chèque d’arrhes (minimum 100 euros).*

*3) en cas de désistement plus de 30 jours avant le début du stage, le chèque sera retourné ou détruit. Tout désistement moins de 30 jours avant le début du stage entraînera une rétention d’un montant égal aux arrhes (100 euros). Aucun désistement ne sera remboursé s’il intervient dans les 10 jours précédant le début du stage.*

Michel Claeys est prestataire de formation au sein de la **SOLSTICE**, SCOP-SARL, SIREN 438 279 382, NAF 7490B, numéro d’organisme de formation enregistré en Préfecture de Région : 82 26 01148 26.Le siège social est situé : Ecosite, ronde des Alisiers – 26400 EURRE.

ATTENTION :

Les **chèques** doivent être **libellés au nom de ‘SOLSTICE’**,

mais remis ou envoyés à :

**Michel Claeys, 2000E chemin de Besse, F-26400 GRANE.**

**Mentions** accompagnant le chèque : formation EES (éducation émotionnelle) + module + dates + nom du stagiaire **et du formateur**.

**NE FAITES PAS DE VIREMENT sur le compte de SOLSTICE avant d’avoir reçu une facture.**

Un paiement par virement bancaire est possible, mais demandez au préalable qu’un numéro d’identification vous soit donné. Solstice gère une centaine d’intervenants !

**Mode de paiement choisi :**

 paiement complet ce jour (par chèque, à l’adresse indiquée ci-dessus)

 paiement ce jour de 100 euros d’arrhes; solde à régler avant le stage (ou à l’arrivée)

**HEBERGEMENT**

** 1er module** : 25 au 29 octobre 2021, à MARSANNE :

Maison d’accueil St Joseph, Quartier Fresneau, 26740 MARSANNE

***NB : L’hébergement est à réserver directement auprès de***

***Mme Laurence Anguila :*** [***accueilfresneau@orange.fr***](mailto:accueilfresneau@orange.fr)

***Tel : 04 75 90 32 50 - 06 81 32 45 84***

***Les frais d’hébergement sont à régler à l’arrivée.***

Situé dans la forêt de Marsanne, la maison St Joseph de Marsanne est un centre d’accueil [diocésain](http://www.valence.cef.fr/) où il fait bon vivre, grâce entre autre à l’esprit familial qui y règne. Voir le site [www.http://maisondaccueilstjoseph.cef.fr/](http://www.http://maisondaccueilstjoseph.cef.fr/)

**TARIFS** : (sauf modification)

- 60 euros / jour en chambre simple avec salle de bains (pension complète).

- 54 euros / jour en chambre partagée (à 2), salle de bains (pension complète).

- Supplément draps 8 euros.

- Externes : 15 euros par repas (bio, cuisine excellente !)

ATTENTION :

- **POUR TOUS : 5 euros** par jour de participation dans les frais de salle et de collations.

*Pour faciliter l’organisation, merci de me dire également quel est votre choix :*

 je choisis la pension complète, chambre seule (+ 5 euros par jour, salle et collations !)

 je choisis la pension complète, chambre partagée (+ 5 euros par jour, salle et collations !)

 je choisis la formule externe, avec repas de midis et soirs (+ 5 euros par jour, salle et collations !)

 je choisis la formule externe, sans repas. (+ 5 euros par jour, salle et collations !)

Pour ceux qui réservent des repas, merci de préciser votre régime alimentaire :

 *végétarien (sans lait ni oeufs) –*  *végétarien sans gluten –*  *normal*

** 2e module** : 21-25 février 2022 à MARSANNE :

La réservation de l’hébergement pour le module 2 sera à effectuer séparément en temps voulus.

**Date : Signature (nom) :**

A retourner par email : [michelclaeys09@gmail.com](mailto:michelclaeys09@gmail.com)